

### **Mouvements non commerciaux d'animaux de compagnie (chiens, chats et furets).**

Pour être importés dans l'UE, le nombre de chats accompagnant les voyageurs (animaux non soumis à une transaction commerciale) est limité à 5.

Par dérogation, ce nombre peut excéder 5 lorsque le mouvement a lieu en vue d'une participation à des concours félines.

Le propriétaire ou la personne autorisée doit présenter une preuve écrite de leur enregistrement.

Ces animaux doivent être âgés de plus de 6 mois